tueté, enfoncé de plus en plus dans le domaine des faits, ces mots n'ont encore signification dans les pays monarchiques.

A propos de « Liberté ! » le conférencier adjure ses auditeurs de ne pas se laisser tromper par les criailleries des réactionnaires qui le réclament sur tous les tons pour eux et non pour les autres.

C'est à l'école laïque et par l'instruction, vers la liberté, vers l'enseignement laïque est le bien même de cette liberté que l'orateur devine dans un avenir prochain, grâce à l'instruction laïque largement répandue, égale pour la femme comme pour l'homme.

C'est au nom de la liberté de conscience que le conférencier réclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui n'est pas une persécution, mais une mise sur un pied d'égalité de toutes les croyances (Applaudissements).

En passant, M. de Lanessan donne toutes ses sympathies aux lois qui ont été faites pour les ouvriers et espère les très prochaines retraites ouvrières que possède déjà l'Allemagne.

Dans une magnifique péroraison, comparant la France à la Russie, il montre qu'un pays est à l'extérieur ce qu'il est à l'intérieur.

La fin du discours de M. de Lanessan a été très applaudie et une longue ovation lui fut faite tandis qu'il regagne sa place.

Discours de M. Potié

A Lannoy et dans tout le canton, M. Potié, sénateur du Nord, a possédé que dra sympathies, aussi est-ce par une triple salve d'applaudissements que l'auditoire salue son arrivée à la tribune.

En quelques mots d'une précision admirable, l'honorable sénateur résume la conférence de M. de Lanessan qu'il remercie comme il convient, puis il complète la causerie du président orateur.

Il dit qu'il faut se méfier des paroles mielleuses des réactionnaires prenant tous les masques pour mieux détruire la République. (Applaudissements.

Avec des paroles éloquentes qu'on sent sincères, il adjure les Républicains de Lannoy de se grouper afin de résister à l'assaut des faux républicains qui n'ont qu'en bet : détruire une forme de gouvernement qui les gêne par ses rétermes, par sa marche en avant, vers le progrès et l'émancipation.

Il montre les républicains du bloc combattus par tous ceux qui se disaient républicains avec le cabinet Méline et que l'avènement de Millerand au ministère du Commerce dans le cabinet Waldeck, épouvantés et jetés aujourd'hui dans les bras de la réaction.

Pour l'orateur, et la salle est avec lui car elle applaudit longuement, l'esprit clérical, qu'il ne faut pas confondre avec le religion, est un péril national.

Franchement, sincèrement, M. le sénateur Potié nous dit qu'il a été amené à dire partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat par les agissements de Rome.

La loi de deux ans, qui nous donne une armée véritablement nationale, loin du nous affaiblir, comme la prétendent les nationalistes, nous fortifie car elle permet de mettre dans les cadres de l'armée de la République toutes les vigueurs, toutes les intelligences, toutes les énergies de notre race.

Il montre enfin République que la réaction tend à discréditer, cette forme gouvernementale, qu'd'après nos adversaires pouvait changer à toutes les mouvements de la vieille Europe, recevoir les plus simples visites des rois et empereurs.

Il est heureux de constater que tous les monarques d'Europe tiennent à l'amitié de la République Française, qu'ils viennent à tour de rôle saluer notre président, rendre hommage à la « Ville Lumière, » le capitale du monde civilisé.

Ces monarques reconnaissent que la République est avant tout un gouvernement pacifique et que notre armée n'a jamais été plus vaillante et plus entraînée, qu'elle a surtout son clair regard tourné vers nos frontières, qu'elle est également soucieuse du maintien de nos institutions, mais qu'elle n'est plus à la disposition d'un César disposé à supprimer la République et porter le guerre chez nos voisins.

En terminant, M. Potié demande à tous les républicains de se serrer les coudes, de se préparer au combat pour les prochaines élections générales et d'organiser la victoire sur le nom de M. H. Delecroix, le très estimé maire d'Hem.

Des applaudissements, des cris de : Vive Potié ! Vive Delecroix ! saluent cette invitation. M. H. Delecroix, maire d'Hem, termine cette magnifique réunion en proposant à l'assemblée, qui l'adopte à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Les adhérents de la Ligue républicaine démocratique du canton de Lannoy, réunis au nombre de 500, dans la salle de *Lion d'Or*, après avoir entendu la Conférence si documentée et même temps que très littéraire de M. de Lanessan établissant le différence entre le régime démocratique de la France et le tsarisme russe, ainsi que l'appel si vibrant de M. le sénateur Potié en faveur de l'union de tous les républicains contre le cléricalisme et la réaction, adressent au gouvernement l'expression de leur dévouement et espèrent qu'avant peu les réformes démocratiques et sociales et particulièrement les retraites ouvrières attendues depuis si longtemps seront enfin votées par le Parlement. »

HORRIBLE ASSASSINAT à Anzin

Drame de la jalousie. — Amant écoudeut qui coupe le cou à son ancienne maîtresse. — On ignore si le meurtrier s'est suicidé

Un drame de jalousie s'est déroulé lundi, à 9 heures du matin, dans le corron de la rueile Colart, quartier de la Blesse-Borne, à Anzin.

L'assassin n'a pas encore été arrêté. C'est un nommé Verstreeppen Georges, 40 ans, ouvrier métallurgiste à la Tuyauterie d'Escaut-et-Meuse.

Il y a douze que environ, le femme Vandeele quittait inopinément son mari pour aller vivre maritalement avec Georges Verstreeppen, décorteur belge, excepté la profession de lamineur à la Tuyauterie.

Pendant quelque temps, la vie ménage fut très heureuse. Deux enfants naquirent. Le premier, une fillette nommée Léonie, actuellement âgée de 11 ans, et le second un garçon, Marcel Jean, âgé de 9 ans.

Il y a quelques semaines, une dispute éclata dans le foyer ménage, qui en sépare.

La femme, s'étant décidée laissé à obtenir de son amant Joseph François dit le Sénéchal, d'en aller habiter avec lui avenue de Condé, 22, à Valenciennes.

Ces derniers jours seulement les deux nouveaux amants transportèrent leurs pénates dans la ruelle Collart, au lieu dit : *La Bouverie*, où le meurtrier occupe la maison du défunt Verstreeppen, lequel prenait pension à l'intérieur, tout par les époux Beaudant.

La disparition de son ancienne compagne jeuna la jalousie de Verstreeppen qui adresse des menaces à François.

Vendredi dernier, alors que Verstreeppen se trouvait chez les époux Beaudant, on vit arriver François, qui, sans autre motif, crachait au visage de Verstreeppen. Cette injure le fit bondir de colère. Il en attribua la responsabilité à son ancienne concubine.

L'assassinat

Lundi matin, vers neuf heures, deux femmes aperçurent Verstreeppen allant et venant devant sa porte. Il était surexcité et paraissait en même temps très inquiet.

Les femmes l'interpellèrent : « Vous n'allez donc pas travailler ce matin ? »

— Non, répondit-il, je suis malade.

A partir de ce moment on ne s'est plus inquiété de ses agissements. Mais il s'écria tout à coup : « Il a brutalisé mon enfant, il m'en fait trop voir, il tant que je fasse un crime et que je me tue ! »

Dix minutes après, les femmes Ricq et Morelle virent Verstreeppen qui sortait de la maison. Il leur dit : « Ça y est, j'ai fait mon crime ! » Puis il disparut sans être inquiété, laissant les deux femmes dans le plus profond ébahissement.

Mais bientôt toute la cité fut en rumeur. Un voisin, Nestor Foucart, survint et, mis en émoi, entre chez la femme Vandeile.

Un spectacle horrible s'offrit à ses yeux : la femme Vandeile, renversée sur le parquet, était étendue sur le côté droit, la main portée à la gorge, où l'on remarquait une horrible blessure par où le sang s'était échappé en abondance, formant ens véritable mare de sang, où reposait la tête de la malheureuse victime.

Déjà, la mort avait fait son œuvre. La femme Vandeile, prétendument atteinte d'un coup de couteau qui lui avait tranché la gorge, n'avait pas tardé à succomber.

Deux longs couteaux de cuisine à lame effilée, gisaient contre le cheminée.

L'enquête

La police d'Anzin fut prévenue aussitôt, et M. Orliangez, commissaire, vint avec des agents pour procéder à une enquête, ainsi que la gendarmerie.

Chez la femme Vandeile, on a découvert un chaudron dont l'eau était rouge de sang ; c'est là que l'assassin s'était lavé les mains.

Chez Verstreeppen, on a constaté que le lit n'était pas défait ; sans doute, cet individu a-t-il passé en nuit à boire et s'exciter.

Le bruit s'étant répandu que l'assassin s'était noyé dans l'Escaut, en Pont des Vaches, — où on l'avait vu se pencher sur le bord de l'eau, — la gendarmerie a fait fouiller le canal à cet endroit, mais sans obtenir de résultats jusqu'ici.

On suppose donc que le criminel a voulu faire disparaître des traces de sang afin de prendre la fuite.

Le Parquet de Valenciennes, composé de MM. Lougée, procureur ; Gobert, juge d'instruction et son greffier, et M. Catrin, médecin légiste est parti par le tramway de 2 heures et est arrivé sur les lieux vers 2 h. 1/2.

M. Catrin a fait aussitôt l'autopsie du cadavre.

Sauvage agression à Dunkerque

Dimanche, vers dix heures du soir, MM. Alfred Lemaire, éclusier à la porte de la Samaritaine, Clyde Edonard, cordonnier, 4 rue des Bassins, et Ronsain, cantonnier, revenaient ensemble de St-Pol-sur-Mer.

Ils cessaient tranquillement entre eux, lorsqu'arrivés à la hauteur de la porte du parc de la Marine, rue de l'Arrière-Port, un individu s'élança vers eux, révolver au poing, en criant : « Circulez, messieurs, un jo tiro. » Cette menace à peine lancée, l'individu déchargeait trois balles de son arme contre les promeneurs.

Une balle vint atteindre M. Ronsain en bras. Ses compagnons sautèrent sur l'agresseur qu'avec l'aide de plusieurs passantes que les coups de feu avaient attirés, lui résistaient à désarmer et à remettre aux mains de la police.

L'individu arrêté est un nommé Eugène Quilliar, âgé de 37 ans, demeurant à St-Pol-sur-Mer. C'est un dangereux sauteur.

Son arme était encore chargée de plusieurs balles et il avait encore 12 cartouches dans une de ses poches.

La victime de cette agression a reçu les soins de M. le docteur Ruyssen, qui a déclaré que la blessure ne présentait pas un caractère de gravité.

L'ORAGE

A LECELLES

Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, un orage épouvantable a éclaté sur la rue de la Cheroste et sur la village de Lecelles. Des grêlons de la grosseur d'un œuf de pigeon, chassés par un vent violent, brisèrent les vitres et hachèrent les récoltes.

La plaine qui se trouve entre le fort de Maulde et la rue de Cheroste est dévastée, blés, seigles, orges, betteraves, tout est anéanti. Il est encore impossible d'évaluer les pertes maintenant, mais elles sont énormes. La vallée de l'Elnon à Lecelles a été aussi fortement éprouvée.

Les cerveaux cassés ne se comptent pas, rien qu'à l'école de la rue de Cheroste, il y en a dix.

Dans l'arrondissement d'Avesnes

La pluie a été fort abondante aux environs d'Aulnoye ; à Monceau-Saint-Vaast, il est tombé de la grêle.

A Taisnières-sur-Thièrache, un cheval appartenant à Mme veuve Brouseier, a été tué dans un pâture, par la foudre.

A Wattignies-la-Victoire, trois vaches ont été foudroyées dans le même pâture appartenant à M. Bénoni Desse sur la route de Damousies.

L'abondance des eaux a causé des dégâts dans plusieurs endroits.

Pendant cet orage, accompagné de grêle, la foudre a causé tué une vache et un veau qui étaient abrités sous un poirier près de la ferme occupée par Mme veuve Duchâteau, située à St Aubin, lieu dit « L'Espérance ».

La foudre a laissé de nombreuses traces de son passage à Sars-Poteries.

Une vache appartenant à Mme veuve Pelletreau a été foudroyée dans une pâture, au lieu dit *Le Chemin Blanc*.

Le couronnement en pierre d'une cheminée de la gare a été écartelé, projeté avec une force inouïe sur la chaussée et réduite en miettes.

Chez M. Aug. Dubois, maître de carrière aux Champs d'Offeus, la cuisine n'est remplie tout à coup d'une lumière aveuglante en même temps qu'un bruit sourd et sec se faisait entendre : chose singulière, la famille qui se trouvait réunie dans une chambre voisine n'a ressenti aucune commotion, aucun malaise.

Une bonne partie de la toiture de la maison de M. Emile Vin, située près de l'église, a été enlevée, les dégâts sont heureusement peu importants.

A Dimont, chez M. Rouly-Boucaux, débitant de boissons, la foudre est tombée sur la cheminée et réduit une glace en miettes ; les personnes qui dînaient dans une pièce voisine n'ont reçu aucune commotion.

A Bougnies, toute la bande était inondée.

A LOOS-EN-GOHELLE

Lundi matin, vers six heures, un violent orage s'est abattu sur le commune de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). La foudre est tombée sur la maison d'habitation de M. Marlier, propriétaire, rue du Simple, faisant des dégâts assez importants à la toiture. Aucun accident de personne.

L'UNITÉ SOCIALISTE

Réunion à Lens

Dimanche dernier 30 délégués du Parti ouvrier français, du Parti socialiste français et des militants socialistes se sont réunis à Lens à l'Hôtel-de-Ville, en vue de la constitution d'une fédération des groupes du Pas-de-Calais.

La séance était présidée par M. Selembier, du P. S. F., ancien maire de Calais.

L'assemblée a enviagé les décisions prises aux congrès d'Amsterdam (Hollande) et de Paris. Après un long échange de vues il a été nommé une commission chargée d'élaborer les statuts du groupement du Pas-de-Calais. Ont été nommés :

MM. Selembier de Calais, P. S. F. ; Mauteuille et Rougène, de Lens, P. S. F. ; Farrand et Leroux, d'Avion, P. O. F.

Les statuts une fois rédigés seront adressés au moins quinze jours avant la prochaine réunion aux différentes fractions socialistes ayant adhéré à l'unité.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Ecole d'agriculture de Wagnonville. — Les jeunes gens qui désirent entrer en qualité d'élèves à l'Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville, seront examinés le mardi 25 juillet prochain, à neuf heures du matin, en siège de l'école, par les Membres du Comité de surveillance et de perfectionnement.

Pour les conditions, voir les affiches.

Certificats d'études. — Voici les épreuves écrites des examens de certificats d'études qui ont commencé hier dans plusieurs cantons de département du Nord :

Ortographe : *L'amour de la patrie.*

J'aime mon pays parce que ma mère y est née ; parce que le sang qui coule dans mes veines est tout à lui ; parce que sous cette terre bénie sont ensevelis tous les morts que me mère pleure et que mon père vénère ; parce que la ville où je suis né, la langue que je parle, les livres qui m'instruisent, parce que mon frère, ma sœur mes camarades et le grand peuple au milieu duquel je vis, la belle nature qui m'entoure, tout ce que je vois autre, tout ce que j'aime, tout ce que j'admire, tout parle du mon pays ! Oh ! tu ne peux encore le comprendre autrement un sentiment patriotique ! Tu le sentiras quand tu seras un homme.

1. Quel nom donne-t-on encore à l'amour de la patrie ? — 2. Que veut dire la mer « ensevelie ? » — 3. Comment appelle-t-on des personnes nées dans la même patrie ? — 4. Citez quelques mots de la famille d'admirer. — 5. Analyser « le » dans le dernière phrase de la dictée.

Calcul. — Un bassin rectangulaire a une longueur de 5 mètres et une largeur de 3 m. 20. — Calculer le profondeur, sachant qu'il sera rempli d'eau en 10 heures 40 minutes par un robinet qui verse 40 litres d'eau par minute.

Au moyen d'une opération de calcul mental, partager 4.80 fr. entre 25 personnes. Indiquer en l'expliquant le procédé que vous employez.

Composition Française. — A l'occasion de votre fête, votre oncle vous a proposé de choisir entre une certaine somme d'argent, des livres d'histoires et de contes, et un voyage au bord de la mer. Répondez-lui en examinant les avantages et les attraits que présente pour vous chacune de ces offres et en faisant connaître celle qui vous paraît préférable aux deux autres.

CARNET DU LECTEUR

DEUIL

A Douai. — Hier, à cinq heures du soir, eut lieu, au milieu d'une affluence de plusieurs milliers de personnes, les funérailles civiles de Mme Jésupret, épouse du sympathique conseiller municipal.

La dépouille humaine était précédée des drapeaux du Cercle Démocratique de Douai et de la Libre-Pensée de Douai, et suivie des délégations de ses sociétés.

Le deuil était conduit par M. Jésupret, accompagné de ses deux fils.

Dans l'assistance, on remarquait les conseils municipaux de Douai et de Douai ; M. Domie, remplaçant M. le Sous-Préfet, empêché ; MM. Wilmot, maire de Siu et conseiller général et Vasat, conseiller d'arrondissement ; Carou, agent voyer ; Caron, délégué cantonal et de nombreuses notabilités.

Au cimetière, M. Rellier, président du Cercle démocratique et Rouzé, président de la Libre-Pensée de Douai, ont dit un dernier adieu à la défunte.

LILLE

Tentative de suicide dans un cabaret

Une tentative de suicide, qui n'a pas été cette attarrer les consommateurs, a eu lieu hier à l'estaminet Desrumeaux, rue Brûle-Maison.

Vers midi, la patronne voyait entrer chez elle, un garçon de magasin, Léon Macquin, 25 ans, rue Gantois, 17, qui, allant droit au comptoir se faisait servir une chope.

Le consommateur absorbait tout d'abord une partie de son verre. Il retirait ensuite de sa poche un paquet, ajoutait le contenu au reste du liquide.

Mme Desrumeaux le croyant malade n'y prêtait pas attention outre mesure et n'en continuait pas moins à vaquer à ses travaux.

Cinq minutes venaient de s'écouler, quand on vit le garçon de magasin s'effaisser, puis se rouler sur le sol en proie à d'horribles souffrances.

On mande aussitôt M. le docteur Pascot, qui n'eut pas de peine à se rendre compte que le malheureux venait de s'empoisonner avec de l'oxalate de chaux.

Il lui administre émétisé au bicarbonate vomitif et le fit ensuite transporter à l'hôpital de la Charité. L'état du désespéré inspire de vives inquiétudes.

Suicide d'une jeune fille

Une jeune fille, dont l'identité n'est pas encore établie, s'est suicidée dans l'après-midi d'hier, en se noyant dans le canal de la Deûle. Elle suivait vers une heure, le chemin de halage, entre les ponts Napoléon et de Remponeau, quand on la vit tout à coup, et sans que rien dans son attitude ne puisse faire deviner le funeste projet qu'elle allait exécuter, se jeter à l'eau.

Des promeneurs assez nombreux à cette heure, tentèrent de lui porter secours. Ce fut en vain, la jeune fille, emportée par le courant n'avait pas tardé à disparaître.

Des mariniers qu'on avait prévenus, explorèrent aussitôt le canal à l'aide de leurs gaffes mais ce n'est que deux heures plus tard qu'ils retirèrent le corps de la malheureuse.

Son cadavre a été transporté à la morgue.

Cette découverte qui paraît avoir de vingt à vingt-deux ans, a les cheveux et les sourcils châtains et les yeux gris bleus.

Elle portait un jupon noir, un corsage en satinette de même couleur, un tablier à carreaux bleus et blancs.

M. Gœblinger, commissaire de 1er arrondissement, a procédé aux constatations d'usage et ordonné des recherches.

Une chute dans les remparts

M. Edmond Houzion, âgé de 66 ans, employé, place de la Nouvelle-Aventure, s'en revenait hier, vers midi, de distillerie du faubourg des Postes, où avait eu lieu l'inhumation d'une personne de connaissance, lorsqu'en passant près des remparts, son pied glissa et il tomba du haut du rempart, pour aboutir à 8 mètres plus bas.

Relevé par le vent tombe dans les fossés des fortifications.

M. Hennion voulut aller le rechercher. Le talus du rempart était malheureusement si abrupt que le vieillard perdant l'équilibre roula jusqu'au fond du fossé.

M. Hennion, qui s'est fracturé le pied dans sa chute, a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Les Paris clandestins

L'émoi causé par les perquisitions opérées dans les officines de paris clandestins n'est pas encore calmée et l'appréhension de nouvelles dénonciations semblables ne cesse de provoquer chez les pronceurs comme chez les joueurs une certaine crainte.

Nous avons dit hier qu'une descente de police, opérée rue Léon-Gambetta, avait amené la découverte de bulletins de jeux.

C'est chez M. Georges Fayen, cafetier au n° 3 de cette rue, que le perquisition a eu lieu. M. Poucart, commissaire du 4e arrondissement, y a saisi entre les mains d'un bookmaker, M. Félix Liénard, 60 ans, demeurant rue Manuel, 59, plusieurs tickets ainsi qu'une somme de deux cents francs environ.

Le magistrat s'est ensuite rendu au domicile de ce dernier, où il a saisi plusieurs boîtes d'allumettes de contrebande qu'il a envoyées à l'administration des contributions indirectes.

Il est très probable qu'outre la poursuite pour infraction à la loi sur le pari mutuel, il comparaîtra devant le tribunal pour fraude. On ne sait encore si M. Fayen, sera incriminé.

Ae cours des perquisitions plusieurs incidents se sont produits, ou en eût notamment un survenu chez M. Masson, cafetier, place Ribour, où un joueur, présent M. Gœblinger, commissaire de police, pour un bookmaker lui remit un ticket et une somme de 90 fr. que le magistrat s'empressa d'accepter.

Entre Amis

Il y a huit jours, débarquait à Lille, venant directement du Brésil, un jeune ménage composé de François Schlagenase, 22 ans, et Marie Detroyon, 25 ans.

Le couple s'installait en n° 30 bis de la rue de Tournai, et Marie Detroyon s'embauchait dans un atelier du centre de la rue de Paris.

En dépit des protestations d'amitié et de fidélité, la séparation n'a pas dû longue à se faire. En effet, M. Langevin, commissaire du 3e arrondissement, vient d'être informé que Marie Detroyon avait pris la fuite en emportant toutes les économies de son ami, soixante-quinze francs.

Les Collisions

Dans l'après-midi d'hier, vers deux heures, un car, remarqué et un wagon de marchandises à destination de Roubaix, se sont heurtés, rue du Faubourg-de-Roubaix, une voiture appartenant à M. Courtot, jouer, rue d'Aegleterre, qui venait de quitter la rue Gounod. Personne n'a été blessé. Le véhicule n'a été que légèrement endommagé.

— Le jeune Emile Darbois, 17 ans, marchand de légumes à Marquette, passait hier soir, vers cinq heures et demie, rue Solférino, conduisant un cheval attelé à une voiture dans laquelle il était assis, en compagnie de Mme Mercéaux, 20 ans, ménagère, rue de l'Epinette.

Ayant entendu les appels d'un conducteur du tramway F, il restait de diriger son attelage parallèlement à la voie.

Le cheval, en obliquant, tombait malheureusement sur le sol.

Le watmann n'ayant pas prévu cet arrêt, n'a pu arrêter à temps sa voiture et se car vint tamponner le véhicule du marchand de légumes.

Par le choc, Mme Mareéaux a été projetée sur le sol. Elle ne s'est fait que de légères contusions.

PRINCESSE MAKOKO SAVON Victor VAISSIER BLANCHISSEUR DU TYRAN 10051R

Commencement d'incendie

Hier matin, vers neuf heures, tandis que les ouvriers de M. du Tuyrac, corroyeur, rue Alexandre Leleux, 20, déjeunaient, un bidon d'huile, qu'un avait placé sur le poêle, s'est subitement enflammé.

Le feu qui s'était communiqué à des copeaux placés non loin du récipient, a été rapidement éteint à l'aide de quelques seaux, avant l'arrivée des pompiers de la caserne Meine et du poste de la rue du Fresnes.

Un quartier en émoi

Un incident regrettable, qui a provoqué un rassemblement de plus de deux mille personnes s'est produit hier dans le quartier de Wazemmes, où un vieillard, accusé sur quelque gamine d'un méfait dont il n'était pas l'auteur a failli être lynché.

M. H..., rentier rue Masséna, longeait vers neuf heures du soir, les remparts situés près de l'Arsenal, lorsqu'un gamin d'une douzaine d'années crut lo reconnaître comme l'auteur d'un attentat commis il y a quelques jours sur la jeune B..., domicilié boulevard Montebello.

Un promeneur, informé de cette nouvelle, s'assurait immédiatement de rentier.

Un groupe bientôt formé se mettait à sa suite et une nouvelle accusation était bientôt inventée.

On raconte maintenant que l'odieux attentat avait été commis quelques instants auparavant et qu'un l'état de le victime inspirait de vives inquiétudes.

Cependant la foule s'emeusait et quand le vieillard, hué par ceux qui la suivaient, arrive au poste du 6e arrondissement, l'escorte comprenait plus de deux mille personnes.

Ancunité prévenu M. Gœblinger, commissaire de permanence, se rendit sur les lieux, où après quelques déclarations et notamment celle de la jeune B..., bien portante, il n'est pas de peine à reconnaître que l'accusation ne reposait sur encune base.

SAVON DU CONGO BLANCHISSEUR DU TYRAN Victor VAISSIER 28875

Laboratoire municipal

Pendant le mois de Mai, le laboratoire a analysé 317 échantillons de denrées alimentaires sur lesquels 49 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles, impropres à la consommation, 7 beurres, 10 laits, 3 chicorées, 1 confiture, 1 pain, 2 vinaigres, 15 eaux.

Pendant la même période le service d'inspection des Halles et Marchés a effectué 230 visites au cours desquelles 67 saisies portant sur 4,605 kilos de denrées avariées ont été faites : 1041 kilos de viandes, 2,002 kilos de légumes, 1212 kilos de poissons, etc.

Nous rappelons au public que le laboratoire municipal effectue gratuitement les analyses de denrées alimentaires et échantillons sont reçus, 2, rue des Fleurs, tous les jours non fériés de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

Menus faits locaux

— Jean Vanerpoeck, 22 ans, marchand de cuire, rue de Flandre 72, qui avait résolu à sortir vêtu comme de trois francs et à dissimuler un vêtement complet à son insu, prévoyant, Lestarquit, rue de Juliers, vient d'être arrêté.

— Les agents Blaise et Sion ont arrêté hier chez M. Legrert, cabaretier, rue de Fontenoy 34, Alphonse Van Hoecke, rue des Bapaumes 91 qui, étant ivre, avait dérobé dans la cuisine de ce cafetier une livre de beurre.

RECETTES UTILES

Toile pour mûrir

On demande comment imperméabiliser de la toile pour conserver une meute. Voici un moyen : enduire la toile d'huile de lin avec un pinceau, sur les deux faces. Laisser sécher à l'ombre pendant huit jours. Remettre une seconde couche et laisser sécher quinze jours. Le dépens est faible environ dix centimes par mètre carré, et la toile peut durer huit à dix ans, parfaitement imperméable et très souple.

Etat-Civil

BAPTÊMES, Bragées et Boîtes K. BRULIN, 48, Rue Nationale, LILLE 41997

Naissances. — Du 3. — Marcel Neulocurt, r. Paul-Bert, 47 — Théophile Andouche, r. du Port, 26 — Marcelle De Maertelaere, r. Notre-Dame-de-Réconciliation, 16 — Fernand Wavrant, r. du Sarrazine, 80 — Yvonne Louage, c. des Alouettes 6 — Marguerite Poligny, r. de Lyon, 39 — Gerlinda Staats, r. Charles-de-Muysart, 43.

Décès. — Hortense Desbaquoy, 80 ans, veuve d'Auguste Pollet, r. de la Grande-Allée, 35 — Julienne Meguseck, 60 ans, veuve de Vital Uytterschaegbes, r. de Wazemmes, 82 — Marcel Neulocurt, 3 heures, r. Paul-Bert, 47 — Charlemagne Patout, 74 ans, époux de Pétronille Denesille, r. Vauroyen, 23 — Nicolas Delcambre, 63 ans, veuf de Maurice Lelesne, r. du Grand-Balcon, 44.

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

Du 3 juin

Société Industrielle du Nord de la France. — M. P. Lamoult, chargé de cours de chimie à la Faculté des Sciences de Lille, lera jeudi 8 juin 1906, à huit heures et demie du soir, dans la grande salle de cette Société, une conférence sur : « Une Mission en Allemagne », collaboration des savants et des industriels.

Union des Etudiantes de l'Etat. — Plus de 80 excursionistes ont pris part dimanche à la balade à Phalempin à dont le succès a dépassé toute attente grâce à la joyeuse gaîté et à l'entrain inégualdire des étudiants de l'U. Dès le matin, ceux-ci se rendent à l'arrivée de la caserne de bond organisée par la section cycliste sur le parcours Lille-Lesm-Phalempin (48 kilom.), et dont nous indiquerons leur l'intérêt au classé les résultats obtenus : 1er Cousinson (P. C. N.), en 1 h. 23 m. 17 s.; 2e, Eloy (Médecine), en 1 h. 24 m. 2 s.; 3e, Delemes (Droit), en 1 h. 23 m. 30 s.; 4e, Ferez et Aliard.

Les vainqueurs de cette brillante épreuve sont reçus par l'excellente lanfare des orphéonistes ; quelle sont adjoints pour la circonstance un car de chasse et quelques cisiroux qui réveillent au loin les échos du bois ; à ce moment succède une sérénade offerte au maire de Phalempin. L'après-midi est occupée par le traditionnelle visite au gros-chêne ainsi que des courses cyclistes de vitesse et des courses pédestres dont les prix sont remportés par MM. Allard et Cousinson d'une part, Pospelier et Lebouret, d'autre part. Par suite de la pluie la rallye paper dut être malheureusement sacrifié ; ajoutons toutefois que d'autres distractions le remplacèrent sous des vertes. Un discours d'une sobre éloquence prononcé par le président M. Lebouret, termina cette charmante journée au milieu d'applaudissements unanimes.

Les Ducasses

Du 11 juin

Esquermes, Beaucamps, Prelinghien, Thumesnil (Vieux-Quartier), Feerses.

Du 12 juin

Sacré-Cœur (Lille), Anstaing, Chapelle d'Armentière, Frelin, Hallain, Hem, Sécus, Wambrechies, Wesquehal, Wicres, Sitlone, Wettrelos, Warrin, Bondues, Ennetières-en-Weppe, Lambersart, Fâches.

LES SPECTACLES

AU KURSAAL

Tournée Brasseur. — Très prochainement, M. Brasseur donnera une représentation de *Monsieur de La Palisse* au Kursaal.

LE THÉATRE A PARIS

Voici les spectacles de la semaine :

L'Opéra : mercredi, *Armide* ; vendredi, *Tristan et Iseult* ; samedi, *Armide*.

A la Comédie-Française : mercredi, vendredi et samedi, la *Dual* ; mardi, *Rue Saint-Thomas-de-Louvre*, et *Polyeucte* ; jeudi, la *Fête du Gibogne*.

A l'Opéra-Comique : mardi, *Cherubin*, (Mlle Gardée, Mme Marguerite Carré et M. Fugère) ; mercredi, la *Jongleur de Notre-Dame*, la *Cabrera* (Mme Bellincioni, M. Edmond Clément) ; jeudi, *Mignon* (Mme Sigrid Arnoldson) ; vendredi, *Cherubin* (Mlle Gardée, Mme Merg. Carré, M. Fugère) ; samedi, *Lakmé*, (Mme Sigrid-Arnoldson).

A l'Odéon : mardi, pour l'anniversaire de Corneille, la *Mentour*, *Horace*, l'*Anniversaire*, (à propos de M. Raymond Genty) ; mercredi, jeudi, les *Ventres dorés* (dernières) ; vendredi et samedi, les *Mistres*, *Une blanche*, la *Porcheville* ; dimanche, en matinée, les *Ventres dorés*.

Opéra Italien : mardi (5e et 6e de l'abonnement), *Andre Chénier* ; mercredi, *Fodora* ; jeudi (5e jour de l'abonnement), réception du service de seconde (soirée chamaie), *Andre Chénier* ; vendredi, *Il Barbiere di Siviglia* ; samedi (6e samedi de l'abonnement), *Andrè Chénier*.

Fêtes, Concerts et Bals

Concerts Publics des Dimanches et Jeudis. — L'autorité militaire lait connaître à l'administration municipale que les corps d'infanterie de la garnison seront absents de Lille pour l'exécution de leurs tirs de combat. Du 6 juin au 5 juillet inclus le 43e d'infanterie — du 23 juin au 22 juillet, inclus, le 16e chasseurs à pied.

En conséquence les concerts donnés par les musiques militaires ne pourront avoir lieu pendant la période du 6 au 21 juin, les concerts des hôpitaux civils et militaires seront sonnés par la lanfare de 16e chasseurs à pied les jeudi 14 juin et entre les 8 et 15 juin au Jardin-Vauban et le 11 juin à l'Esplanade.

Du 5 au 29 juillet, les concerts des hôpitaux civils et militaires seront assurés par la Musique du 43e, celle-ci jouera en outre les 6, 13 et 20 au Jardin Vauban ; les 9, 16 et 23 à l'Esplanade.

A partir du 24 juillet, les concerts seront repris dans les conditions normales.

L'Administration Municipale a, de son côté, décidé d'organiser des concerts sur différents points de la Ville. Ces concerts seront lieu pour les dimanches des juin aux conditions suivantes :

Le 11 juin de 4 à 6 heures, place des Quatre-Chemins.

Le 18 juin de 4 à 6 heures, place Désiré-Duchêne.

Le 25 juin de 4 à 6 heures, place du Théâtre.

LES SPORTS

ESCRIME

Société « L'Honneur » de Douai

Depuis huit jours en dispute sur le terrasse des Tuileries, le championnat du monde d'épée de combat, organisé par les « Armes de France ». Cent vingt tireurs étaient inscrits : Français, Belges, Anglais, Hollandais, Roumains, etc.

M. F. Leiss, de Guesnain, membre de la salle d'escrime de la société « L'Honneur » de Douai, est sorti 6e de cette épreuve, après avoir gagné deux poules demi-finales, et en étonnant le premier des tireurs de province. C'est un très bon succès pour la sympathique escrimeur, et pour la société dont il fait partie.

SPORT PÉDESTRE

Olympique Lillois

A Lille. — Dimanche dernier a eu lieu à St-André un critérium entre tous les membres du C. O. L. Voici quel en est le résultat : 100 m. plat. — 1re série : 1er, R. Lagrange, 2e, R. Dupays ; 3e, R. Delmotte. — 2e série : 1er, L. Doprier ; 2e, E. Guloy ; 3e, M. Herbecq. — 3e série : 1er, G. Clès, 2e, G. Lattier ; 3e, C. Gevelle. — 4e série : 1er, F. Montoisier ; 2e, E. Bachelet ; 3e, V. Hoyaux.

Finale. — 1er, Lagrand ; 2e, L. Dupriez ; 3e, F. Montoisier ; 3e, G. Clès. — Temps, 12 secondes 1/4.

400 m. plat. — 1er, Tellier ; 2e, F. Legrand ; 3e, L. Dupriez ; 4e, Tellier. — Temps, 57 secondes.

1000 m. plat. — 1er, G. Clès, 2e, L. Dupriez ; 3e, G. Sattlar ; 4e, Legrand. — Temps, 2 minutes 59.

Lancement du poids. — 1er, Legrand, 9 m. 40 ; 2e, Bizy, 6 m. 95 ; 3e, Gallay, 6 m. 25.

Saut à la perche. — 1er, F. Montoulet, 3m.40 ; 2e, E. Legrand, 2 m. 15 ; 3e, Peuchot, 2 m.

Saut en hauteur. — 1er, Legrand, 1 m. 50 ; 2e, J. Clès, 1 m. 45 ; 3e, L. Dupriez, 1 m. 39.

Saut en longueur. — 1er, Legrand, 5 m. 70 ; 2e, E. Bachelet, 5 m. 50 — 3e, Dupays, 5 m. 46.

Le Commission engage les membres à venir s'entraîner dimanche prochain en vue des concours qui vont s'ouvrir sous peu.

AVIRON

Régates de Valenciennes

Voici le résultat des régates qui ont eu lieu dimanche après-midi et qui n'ont pas eu le succès qu'elles méritaient en raison du mauvais temps :

1re course : Embarcations de plaisance. — Parcours : 1.200 mètres, 2 virages. — 1re épreuve, Juniors : 1er prix, *Vogons*, du Sporting Dunkerquois, 5 m. 09 ; 2e, *Trois-Mons*, de l'Union Nautique de Lille, 5 m. 20 ; 3e, *Iris*, du Boulogne-Club, 5 m. 26.1

2e : Débutants. — 1er prix, *La Taupe* Aviron de Roubaix, 5 m. 15 ; *Grisard*, du Boulogne-Club, 4 m. 52.

2e course : Skiffs-Juniors. — 3 virages de coupe. — 1.200 mètres, 2 virages. — 1er prix, *Bonne Paix*, de l'Union Nautique de Lille, 5 m. 06 ; 2e, *Galiota*, de l'Aviron de Roubaix, 5 m. 09 ; 3e, *Zig-Zag*, de Sport Nautique de Valenciennes.

3e : Deux seniors, 2 avirons de pointe, avec barreur — 1,200 mètres, 2 virages. — 1er prix, *Essoyons*, du Sporting Dunkerquois, 4 m. 30 ; 2e, *Trente Mons* 4 m. 38 ; 3e, *Mirlicoude*, de l'Aviron de Roubaix, 6 m. 38.

4e : Quatre seniors et juniors, 4 avirons de pointe, avec barreur ; course d'honneur. — 2,400 mètres, 4 virages. — 1er prix, *Papa Rose* du Sporting Dunkerquois 9 m. 32 ; 2e, *Argentine*, de l'Association Nautique de Boulogne, 8